



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Adaptation de la forêt au changement climatique

Question au Gouvernement n° 1729

Texte de la question

ADAPTATION DE LA FORÊT AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Mme la présidente . La parole est à Mme Sophie Mette.

Mme Sophie Mette . Avec près de 17,5 millions d'hectares en métropole et 26 millions dans les outre-mer, la forêt française est à la fois un patrimoine naturel exceptionnel et une filière économique essentielle. Le réchauffement climatique, la multiplication des épisodes de sécheresse et des vagues de chaleur mettent cet équilibre sous tension. Chacun garde en mémoire les incendies de 2022 en Gironde. L'année dernière, notre pays a connu près de 15 000 départs de feu et, dès cette fin du mois de juin, les premiers incendies se déclarent déjà. Beaucoup déjà a été fait et les moyens de la sécurité civile ont été renforcés. La flotte aérienne est en cours de renouvellement pour atteindre à terme seize avions bombardiers d'eau. La coopération européenne s'est développée. Néanmoins, face à un risque devenu structurel, il nous faut désormais inscrire cet effort dans une véritable culture de la résilience.

En 2023, nous avons adopté une loi renforçant la prévention et la lutte contre le risque incendie, notamment en matière d'obligations légales de débroussaillage, mais une difficulté demeure : les travaux forestiers indispensables à l'entretien et à l'adaptation restent trop souvent ralentis par des procédures ou des obligations qui se contredisent. Enfin, le président de la République a fixé l'objectif de planter un milliard d'arbres en dix ans. Cet engagement a été conforté par Marc Fesneau lorsqu'il était ministre de l'agriculture, puis par les crédits maintenus dans la loi de finances pour 2026, notamment à la demande du groupe Les Démocrates. Mais les forestiers ont besoin de visibilité. Les annonces successives de fermeture puis de réouverture des guichets, ainsi que les évolutions fréquentes des règles et les incertitudes sur les financements, fragilisent les projets de long terme.

Protéger, gérer, renouveler : tels sont les défis. La forêt a besoin qu'on s'occupe d'elle, pas qu'on l'abandonne au dogmatisme ou au dérèglement climatique. En outre, la forêt d'aujourd'hui ne sera pas celle de demain. Quelle est la stratégie du gouvernement pour adapter durablement la forêt française au changement climatique, soutenir une gestion forestière résiliente et donner aux acteurs de la filière la visibilité dont ils ont besoin pour investir dans l'avenir ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre délégué chargé de la transition écologique.

M. Mathieu Lefèvre, ministre délégué chargé de la transition écologique . Vous avez raison de le rappeler, les forêts sont en première ligne face au dérèglement climatique du fait des épisodes de sécheresse et de canicule qui les ont considérablement appauvries ces dernières années. L'État a agi puisque 438 millions d'euros ont été investis dans le renouvellement forestier depuis 2021 et 90 000 hectares ont été replantés. Il s'agit à la fois d'un enjeu de transition écologique, d'un enjeu d'adaptation au changement climatique et d'un enjeu économique. Derrière la forêt, il y a aussi la filière du bois, une filière d'excellence qui doit continuer de s'industrialiser. La ministre Monique Barbut a tenu lundi un comité avec ses représentants pour concilier l'ensemble des impératifs.

Il convient, vous l'avez dit, de donner un cadre réglementaire stable aux acteurs forestiers pour répondre aux problématiques du dérèglement climatique en diversifiant les essences et en luttant contre les peuplements pauvres. Un cadre stable est également important pour soutenir économiquement la filière. Le travail en ce sens va se poursuivre.

Vous avez évoqué la lutte contre les feux de forêt en rappelant le travail effectué par le président Marc Fesneau.

M. Erwan Balanant . Excellent président !

M. Mathieu Lefèvre, *ministre délégué* . Je pense au plan sur les haies et aux obligations légales de débroussaillage, qui permettent d'éviter les incendies si elles sont respectées. Je rappelle, au passage, que neuf feux de forêt sur dix sont d'origine humaine. La plus grande vigilance est donc de mise. Le gouvernement a agi en matière de prévention puisque 250 millions d'euros ont été investis dans le renouvellement forestier et dans le soutien de la sécurité civile depuis 2020,...

M. Sylvain Maillard . Très bien !

M. Mathieu Lefèvre, *ministre délégué*comme l'a souligné Laurent Nuñez. Le gouvernement agit et fait face. Merci de votre soutien ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe EPR et sur quelques bancs du groupe Dem.*)

Données clés

Auteur : [Mme Sophie Mette](#)

Circonscription : Gironde (9^e circonscription) - Les Démocrates

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1729

Rubrique : Bois et forêts

Ministère interrogé : Transition écologique

Ministère attributaire : Transition écologique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er juillet 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 1er juillet 2026